

Référentiel de l'enseignement d'histoire-géographie – éducation civique pour les classes de troisième à dispositifs particuliers, adapté à la Polynésie française

Paru au Bulletin Officiel de l'Éducation nationale
n° 42 du 14 novembre 2013
(note de service n° 2013-175 du 13-11-2013)

Les élèves des classes dites « à dispositifs particuliers » (dont les classes de troisième prépa-professionnelles) présentent le Diplôme National du Brevet de la série professionnelle

En application à compter de la date de publication

L'enseignement en troisième à dispositifs particuliers s'intègre à la cohérence d'ensemble des programmes du collège et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le professeur prend ainsi appui sur les acquis des années antérieures en termes de connaissances, de capacités et de démarches. Le référentiel d'enseignement en histoire-géographie-éducation civique, fondé sur les programmes de troisième de collège (B.O.E.N. n°42 du 14 novembre 2013), propose un **parcours de formation des élèves** dans chacune des disciplines et explicite les objectifs d'apprentissage tout en laissant une large initiative au professeur dans le choix des démarches. Comme dans les classes précédentes, il importe cependant de privilégier un enseignement vivant, concret, qui favorise la réflexion tout en suscitant l'intérêt des élèves.

Le professeur veille à mobiliser des repères chronologiques, spatiaux et notionnels acquis dans les classes antérieures. Les élèves doivent connaître et utiliser les repères chronologiques et spatiaux répertoriés dans la liste élaborée en vue de l'examen et mentionnés dans le programme. Ils doivent connaître et utiliser les notions majeures introduites pendant l'ensemble de la scolarité obligatoire. Les pratiques de classe doivent intégrer des situations d'apprentissage qui le permettent.

Le référentiel reprend l'ensemble des capacités sur lesquelles les élèves ont travaillé depuis la classe de sixième, l'année de troisième constituant l'aboutissement de ces apprentissages pour la scolarité obligatoire. Il doit permettre également de préparer les élèves à la poursuite d'études dans l'enseignement professionnel. Les attendus en fin de troisième sont définis par la rubrique « connaissances et capacités » du référentiel, qui intègre les exigences du socle commun. Ces capacités sont pour l'histoire et la géographie : localiser et situer dans l'espace et dans le temps, décrire, identifier, raconter, caractériser. L'accent est mis sur la pratique de différents langages : maîtrise de l'expression écrite et orale, tâches simples de cartographie en géographie. Le professeur accordera une attention particulière à la nécessité d'entraîner les élèves au travail d'écriture. En classe de troisième, on poursuit le travail d'analyse de documents : celui-ci doit aller au-delà du simple prélèvement d'informations. Le professeur doit guider les élèves dans la recherche du sens du document et les initier, autant qu'il est possible, à porter un regard critique sur le document. **Le Vade-Mecum des capacités en histoire-géographie-éducation civique** (disponible sur Éduscol) définit les capacités travaillées dans ces disciplines, propose une progressivité des apprentissages pour chacune d'elles, ainsi que des situations de classe adaptées. **Le professeur doit bâtir et mettre en œuvre ses leçons en mobilisant des démarches variées** choisies en fonction du sujet qu'il aborde et des objectifs d'apprentissage qu'il se fixe. **Les élèves ont été largement initiés aux démarches inductives** (étude de cas en géographie, entrée dans le thème en histoire, mise en situation en éducation civique). Celles-ci permettent une initiation aux raisonnements géographique et historique. En éducation civique, elles favorisent le passage du vécu, lié à l'étude d'une situation, aux règles qui organisent la vie en collectivité, et celui du particulier à l'universel. Le référentiel invite à poursuivre ces démarches.

Les apprentissages liés à l'utilisation du numérique par les élèves se construisent progressivement sur les quatre années du collège, en cohérence avec les autres disciplines. En classe de troisième, il convient d'intégrer dans les pratiques et les apprentissages un certain nombre d'utilisations possibles du numérique, en fonction du projet pédagogique du professeur et des équipements disponibles dans l'établissement.

Histoire 27 heures

LE MONDE DEPUIS 1914

À l'école primaire, les élèves ont abordé le vingtième siècle et notre époque, en privilégiant le retentissement national des grands événements. Le programme de troisième approfondit et élargit cette étude. Il dégage les grandes lignes de force de l'histoire du monde depuis 1914 : le cadre géopolitique général, d'abord centré sur l'Europe au temps des guerres et des régimes totalitaires, s'inscrit depuis 1945 dans une dimension mondiale. Dans ce cadre, une approche de l'histoire politique de la France permet d'éclairer la réflexion, conduite en éducation civique, sur les institutions et la citoyenneté républicaines.

À ce stade de la scolarité, et en cohérence avec le travail conduit sur les compétences du socle commun, les élèves acquièrent les repères fondamentaux du monde contemporain, les notions et le vocabulaire nécessaires à sa compréhension, et travaillent sur les capacités associées à l'enseignement de l'histoire. **Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.**

Tout au long du cursus de l'élève, le professeur d'histoire participe à **l'enseignement de l'histoire des arts** et intègre ses objectifs. Cet enseignement, qui s'appuie sur une démarche pluridisciplinaire, croise l'enseignement de l'histoire par les savoirs et savoir-faire qu'il convoque.

Au rythme de sa progression disciplinaire, aux moments de son choix, le professeur aborde avec ses élèves l'étude d'œuvres d'art relevant de différents domaines artistiques. Il ne s'agit pas de faire des cours « d'histoire de l'art », mais d'interroger les œuvres choisies en mobilisant les contenus et capacités de la discipline.

Il s'agit donc pour le professeur d'histoire d'amener l'élève à :

- identifier la nature d'une œuvre ;
- la situer dans le temps ;
- la décrire en utilisant un vocabulaire technique simple ;
- en expliquer le sens.

Par l'approche qu'il propose des œuvres d'art, le professeur d'histoire contribue à la transmission d'une culture, tout en faisant acquérir des repères historiques essentiels et en participant à une éducation au patrimoine.

En classe de troisième, les œuvres étudiées doivent amener les élèves à réfléchir au rapport que les arts entretiennent avec l'histoire contemporaine. Les suggestions faites en regard des thèmes au programme ne sont qu'indicatives.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Les adaptations apparaissent en gras et en italique.

I - Guerres mondiales et régimes totalitaires : 1914-1945 (horaire conseillé : 12 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes dans chacun des trois thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - La Première Guerre mondiale, une guerre totale : 1914-1918 (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- situer dans le temps et dans l'espace le premier conflit mondial ;
- décrire la violence de masse en s'appuyant sur un exemple ;
- raconter les conditions de vie des soldats dans les tranchées ;
- caractériser l'impact de la Première Guerre mondiale sur les sociétés (bilan humain et matériel, deuil collectif, commémorations) et sur l'organisation du monde (SDN, carte de l'Europe en 1919).

On fait référence à l'implication des É.F.O. dans la Première Guerre mondiale.

Repères

La Première Guerre mondiale : 1914-1918 ; **Bombardement de Papeete : 22 septembre 1914** ; Verdun : 1916 ; **envoi de contingents de soldats polynésiens en métropole (les « Poilus tahitiens ») : 1916** ; l'armistice : 11 novembre 1918.

Histoire des arts

Otto Dix, peintre des horreurs de la guerre ; des photographes et la guerre ; guerre et cinéma ; les écrivains et la guerre ; la statue commémorative, les monuments aux morts, etc.

Thème 2 - Les régimes totalitaires dans les années 1930 (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- situer dans le temps chacun des deux régimes (soviétique, nazi) ;
 - décrire et expliquer les pratiques de ces deux régimes totalitaires (culte du chef, encadrement des sociétés, parti unique, terreur de masse).
 - caractériser l'idéologie et le projet de société du régime soviétique et du régime nazi ;
- Au terme de l'étude de ces deux régimes, on attend que l'élève puisse **caractériser un régime totalitaire.**

Repères

La Révolution russe : 1917 ; Staline au pouvoir : 1924-1953 ; Hitler au pouvoir : 1933-1945.

Histoire des arts

L'architecture, témoin de la grandeur nationale : exposition universelle de 1937 : les pavillons allemand et soviétique ; la sculpture et l'homme nouveau ; l'art au service d'un projet politique : l'art officiel, l'art « dégénéré » ; l'image et la propagande totalitaire : affiches, cinéma, etc.

Thème 3 - La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement : 1939-1945 (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- identifier, à l'aide d'une carte et d'une frise chronologique, la dimension planétaire et les temps forts du second conflit mondial ;
- décrire quelques aspects de la guerre d'anéantissement (bombardements des villes, déplacements de population, massacres de masse, bombe atomique, recherche scientifique au service de la guerre) ;
- décrire le processus de l'extermination des Juifs et des Tziganes (action des Einsatzgruppen, camps de la mort) ;
- situer, sur une carte du monde, les Alliés, l'Allemagne et le Japon à la fin de la Seconde Guerre mondiale

On fait référence à l'implication des É.F.O. dans la Seconde Guerre mondiale.

On insiste sur la guerre du Pacifique.

Repères

La Seconde Guerre mondiale : 1939-1945 ; **bataillon du Pacifique à Bir Hakeim : 1942** ; fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945 ; bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki : août 1945.

Histoire des arts

L'art, mémoire de la déportation et des camps ; la Seconde Guerre mondiale en chansons ; les artistes face à la guerre, etc.

II - La vie politique en France (horaire conseillé : 7 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes dans chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - Effondrement et refondation républicaine (1940-1946) (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **décrire** quelques aspects de la politique du régime de Vichy, révélateurs de son idéologie ;
- **raconter** comment le général de Gaulle et les résistants s'opposent à l'occupant et au régime de Vichy ;
- **décrire** les principales mesures prises dans les domaines politique, économique et social à la Libération.

On rappelle que le choix entre collaboration et Résistance a touché aussi les É.F.O.

Repères

Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940 ; **ralliement des EFO à la France libre : 2 septembre 1940** ; régime de Vichy : 1940-1944 ; Libération de la France, rétablissement de la République (la IVème), droit de vote des femmes, Sécurité sociale : 1944-1945 ; **les EFO deviennent un T.O.M. : 1946.**

Histoire des arts

L'image et le régime de Vichy : affiches et cinéma ; Vichy et le renouveau du folklore et des musiques populaires et régionales ; la chanson et le culte du Maréchal ; cinéma et représentation de la Résistance, etc...

Thème 2 - La cinquième République (horaire conseillé : 3 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude, conduite en lien étroit avec la partie 2 d'éducation civique, doit permettre à l'élève de :

- **citer** quelques grands choix politiques du général de Gaulle pendant la période 1958-1969 (institutions, décolonisation, volonté de réaffirmer la puissance française) ;
- **citer** quelques réformes sociétales importantes (majorité à 18 ans, légalisation de l'IVG, abolition de la peine de mort, etc.) mises en œuvre par les successeurs du général de Gaulle.

On évoquera l'évolution statutaire de la Polynésie française dans cette période.

Repères

Les EFO deviennent la Polynésie française ; 1957 ; La fondation de la Vème République : 1958 ; Les années de Gaulle : 1958-1962 ; les années Mitterrand : 1981-1995 ; **statut d'autonomie interne : 1984** ; les années Chirac : 1995-2007.

Histoire des arts

Les photographies présidentielles, mises en scène de la fonction présidentielle ; la caricature et de Gaulle ; art et dénonciation de la société de consommation, etc...

III - Une géopolitique mondiale (horaire conseillé : 8 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes dans chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - La décolonisation (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **situer sur une carte** les grands empires coloniaux en 1945 ;
- **situer dans le temps** la principale phase de la décolonisation ;
- **décrire**, à partir de l'exemple de l'Algérie, une forme de décolonisation.

On n'oublie pas que la décolonisation a également touché l'Océanie.

On abordera l'évolution de la société polynésienne dans cette période.

Repères

Principale phase de la décolonisation : 1947-1962

Histoire des arts

Chanson et mémoire de la guerre d'Algérie ; la colonisation dénoncée (peintures, caricatures, affiches) ; regards de cinéastes sur la guerre d'Algérie, etc.

Thème 2 - De la Guerre froide au monde d'aujourd'hui (horaire conseillé : 4 heures)	
Connaissances et capacités Cette étude doit permettre à l'élève de : <ul style="list-style-type: none">- situer dans le temps les grandes phases des relations internationales de 1945 à nos jours ;- raconter ce qu'a été la guerre froide à partir de la situation de l'Allemagne ou de Berlin ;- repérer les blocs au moment de la Guerre froide ;- citer une étape de la construction européenne ;- situer sur une carte les principaux acteurs des relations internationales (grandes puissances, siège de l'Onu) ; On évoque l'importance de la force nucléaire et le développement des expérimentations dans le Pacifique.	Repères Le Mur de Berlin : 1961-1989. Installation du C.E.P. en Polynésie française : 1963 ; première explosion nucléaire en Polynésie française : 1966 ; dernier tir nucléaire en Polynésie française : janvier 1996 Les Traités de Rome : 1957; traité de Maastricht : 1992 ; l'euro monnaie européenne : 2002. Histoire des arts La Guerre froide en affiches ; regards de cinéastes sur la Guerre froide, etc.

À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit connaître et savoir utiliser les repères historiques suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italiques) :

Les repères adaptés à la Polynésie française figurent en gras et en italique.

<i>Dates</i>	<i>Repères</i>
III ^e millénaire av. J.-C.	Les premières civilisations
VIII ^e siècle av. J.-C.	Homère, fondation de Rome, début de l'écriture de la Bible
Ve siècle av. J.-C.	Périclès
300-200 av. JC	<i>Migrations polynésiennes à partir des Tonga, Samoa vers les îles de la Société et les Marquises</i>
52 av. J.-C.	<i>Jules César et Vercingétorix, Alésia</i>
I ^{er} siècle	Début du christianisme
I ^{er} et II ^e siècles	« Paix romaine »
622	l'Hégire
800	<i>Le couronnement de Charlemagne</i>
X ^e -XII ^e siècles	L'âge des églises romanes
1096-1099	Première croisade
XII ^e -XV ^e siècles	L'âge des églises gothiques
1492	<i>Premier voyage de Christophe Colomb</i>
XIV^e/XV^e siècles	<i>Nouvelle-Zélande, dernière terre peuplée par les Polynésiens</i>
XV ^e -XVI ^e siècles	La Renaissance
1598	<i>L'édit de Nantes</i>
Fin du XVI^e siècle	<i>Passage des Espagnols aux Marquises</i>
1661-1715	<i>Louis XIV, Versailles</i>
Milieu du XVIII ^e siècle	L'Encyclopédie
1767	<i>Découverte de Tahiti par Wallis</i>
1768	<i>Voyage de Bougainville à Tahiti</i>
1769	<i>Cook à Tahiti</i>
1789-1799	La Révolution française : 14 juillet 1789 : prise de la Bastille ; août 1789 : Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen ; septembre 1792 : Proclamation de la République.
5 mars 1797	<i>Arrivée de la London Missionary Society à Tahiti</i>
1799-1815	Le Consulat et l'Empire ; 1804 : Napoléon I ^{er} empereur des Français
1815	Le congrès de Vienne
1815	<i>Bataille de Fei Pi</i>
1815-1848	Monarchie constitutionnelle en France
1819	<i>Code Pomare</i>
1842	<i>Protectorat français sur Tahiti</i>
1844-1846	<i>Guerre franco-tahitienne</i>
1848-1852	La Seconde République, 1848 : établissement du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage
1852-1870	Le Second Empire (Napoléon III)
1870-1940	La Troisième République
1880	<i>Annexion du royaume Pomare</i>
1882	<i>Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire</i>
1894-1906	Affaire Dreyfus

Référentiel de l'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique pour les classes de troisième à dispositifs particuliers adaptés à la Polynésie française

<i>Dates</i>	<i>Repères</i>
1905	<i>Loi de séparation des Églises et de l'État</i>
1914-1918	<i>La Première Guerre mondiale ; 1916 : Verdun ; 11 novembre 1918 : Armistice de la Grande Guerre</i>
22 septembre 1914	<i>Bombardement de Papeete</i>
1916	<i>Envoi de contingents de soldats polynésiens en métropole (les « Poilus tahitiens »)</i>
1917	<i>La révolution russe</i>
1924-1953	<i>Staline au pouvoir</i>
1933-1945	<i>Hitler au pouvoir</i>
1939-1945	<i>La Seconde Guerre mondiale, 8 mai 1945 : fin de la Seconde guerre mondiale en Europe ; Août 1945 : Hiroshima et Nagasaki</i>
<i>18 juin 1940</i>	<i>Appel du général de Gaulle</i>
2 septembre 1940	<i>Ralliement des ÉFO à la France libre</i>
1940-1944	<i>Le Régime de Vichy</i>
1942	<i>Bataillon du Pacifique à BirHakeim</i>
1944-1945	<i>Libération de la France, rétablissement de la République (la IV^e), droit de vote des femmes, Sécurité sociale</i>
1946	<i>Les ÉFO deviennent un T.O.M.</i>
1961-1989	<i>Le Mur de Berlin</i>
1947-1962	<i>Principale phase de la décolonisation</i>
1957	<i>Les traités de Rome</i>
1957	<i>Les ÉFO deviennent la Polynésie française</i>
1958-1969	<i>Les années de Gaulle ; 1958 fondation de la Ve République</i>
1963	<i>Installation du C.E.P. en Polynésie française</i>
1966	<i>Première explosion nucléaire en Polynésie française</i>
1981-1995	<i>Les années Mitterrand</i>
29 juin 1984	<i>Statut d'autonomie interne</i>
1992	<i>Le traité de Maastricht</i>
1995-2007	<i>Les années Chirac</i>
Janvier 1996	<i>Dernier tir nucléaire en Polynésie française</i>
2002	<i>L'euro monnaie européenne</i>

Géographie 27 heures

LA FRANCE ET L'EUROPE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

L'enseignement de la géographie en troisième à dispositifs particuliers vise à permettre aux élèves de connaître le pays dans lequel ils vivent et comprendre le contexte européen et mondial dans lequel il est placé. Le programme est donc consacré à **l'étude de la France et de l'Union européenne**.

Le référentiel propose une entrée par les territoires et leurs habitants. La France est ensuite envisagée comme un espace de production aménagé, ouvert sur l'Europe et le monde. L'Union européenne et le rôle mondial de la France sont l'objet de la troisième partie.

Le professeur met en œuvre une démarche par **étude de cas** et initie les élèves à un **raisonnement géographique**. Il utilise, chaque fois que cela est pertinent, **les grilles de lecture du monde** introduites en classes de cinquième et de quatrième : **développement durable et mondialisation**. Les études de cas permettent d'identifier les acteurs et leurs stratégies, de décrire les éléments structurant les territoires et d'expliquer les enjeux qui s'y rattachent. Elles sont indissociables d'une mise en perspective à l'échelle nationale ou européenne dont l'objectif est de fixer des repères spatiaux et notionnels. Pour localiser et situer, pour décrire et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication. **L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme**. La réalisation de croquis simples est intégrée aux démarches d'apprentissage.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Les adaptations apparaissent en gras et en italique.

I - Habiter la France (horaire conseillé : 9 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - Le territoire national et sa population (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **localiser et situer** le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère ;
- **localiser et situer** les principaux éléments du relief, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes ;
- **décrire** la répartition de la population sur le territoire et les mobilités spatiales de cette population (à l'échelle nationale) ;
- **compléter un croquis** simple de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques.

On donnera toute sa place à l'étude du territoire de la Polynésie française.

Repères

- Le territoire français (métropole et outre-mer).
- La France en Europe et dans le monde.
- Le relief, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes du territoire métropolitain.
- La Polynésie française**
- Les cinq archipels de la Polynésie française**

Thème 2 – De la ville à l'espace rural, un territoire sous influence urbaine (horaire conseillé : 5 heures)

<p>Connaissances et capacités</p> <p>Cette étude doit permettre à l'élève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractériser, à partir d'une étude de cas, ce qu'est un espace urbain ou un espace rural ; - connaître et utiliser les termes suivants : agglomération, croissance urbaine, péri-urbanisation ; - décrire une transformation de l'espace rural proche par le processus d'étalement urbain ; - localiser les dix premières agglomérations sur une carte de France. 	<p>Repères</p> <p>Les dix premières agglomérations françaises.</p>
---	---

II - Aménagement et développement du territoire français (horaire conseillé : 9 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - L'organisation du territoire français (horaire conseillé : 4 heures)

<p>Connaissances et capacités</p> <p>Cette étude doit permettre à l'élève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire les disparités du territoire métropolitain et ultramarin ; - décrire, à partir d'une étude de cas, le poids et le rayonnement particuliers de la région Ile-de-France ; - compléter un croquis simple de l'organisation du territoire métropolitain (métropoles, axes majeurs, ouvertures). 	<p>Repères</p> <p>Les régions françaises.</p>
---	--

Thème 2 - Les espaces productifs (horaire conseillé : 5 heures)

<p>Connaissances et capacités</p> <p>Cette étude doit permettre à l'élève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire et reconnaître des paysages agricole, industriel, de services (complexe touristique, centre d'affaires) ; On évoquera ici un exemple d'espace touristique ou de loisirs pris en Polynésie française. - identifier, à partir d'une étude de cas, les aménagements favorables à l'implantation et au développement d'un espace productif. 	<p>Repères</p> <p>Les grandes régions industrielles, agricoles ou touristiques françaises.</p>
---	---

III - La France et l'Union européenne (horaire conseillé : 9 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - Réalités de la puissance de l'Union européenne (horaire conseillé : 5 heures)

<p>Connaissances et capacités</p> <p>Cette étude doit permettre à l'élève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractériser l'Union européenne comme une union d'États ; - citer quelques aspects de l'intégration de la France dans l'Union européenne (pays fondateur, membre de l'espace Schengen, de la zone euro) ; - identifier et décrire un contraste économique et social à l'intérieur de l'Union européenne ; - situer l'Union européenne parmi les pôles de puissance mondiaux, à partir de planisphères thématiques (PIB, IDH, etc.). 	<p>Repères</p> <p>Les États de l'Union européenne et leurs capitales. Localisation des villes où siègent les principales institutions de l'Union européenne. Les principales métropoles européennes.</p>
---	---

Thème 2 - La France, une influence mondiale (horaire conseillé : 4 heures)	
<p>Connaissances et capacités</p> <p>Cette étude doit permettre à l'élève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - localiser le territoire français ultramarin ; - caractériser son influence mondiale à travers des exemples. <p>On n'oubliera pas d'évoquer ici les liens entre l'Union européenne et les territoires ultramarins français comme la Polynésie française.</p>	<p>Repères</p> <p>Les territoires d'outre-mer. Les principaux espaces de la francophonie.</p>

À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit être capable de localiser et situer les repères suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italiques) :

Les repères adaptés à la Polynésie française figurent en gras et en italique.

- *Les continents et les océans, les grands fleuves, les grands traits du relief* (principales chaînes de montagnes et grandes plaines) *et les principales zones climatiques de la planète ;*
- *les principaux foyers de peuplement et les espaces faiblement peuplés de la planète ;* les cinq États les plus peuplés du monde ;
- les dix métropoles mondiales les plus peuplées et les pays où elles se situent ;
- trois pays parmi les plus pauvres du monde, trois grands pays émergents, les trois principaux pôles de puissance mondiaux ;
- deux grandes aires de départ et deux grandes aires d'arrivée des migrants dans le monde ;
- deux espaces touristiques majeurs dans le monde ;
- les mégapoles (Nord-Est des États-Unis, Japon, Europe) ;
- le territoire de la France (métropolitain et ultramarin) ;
- ***l'Océanie et la Polynésie française ;***
- ***les cinq archipels de la Polynésie française (îles de la Société, Tuamotu, Marquises, Australes, Gambier) ;***
- ***Sydney, Auckland ;***
- ***la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna ;***
- ***le Chili, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Fidji ;***
- les principaux espaces de la francophonie ;
- *les montagnes, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques et les façades maritimes du territoire national ;*
- les dix premières aires urbaines du territoire français (*les principales villes*) ;
- *les Régions françaises ;*
- *les États de l'Union européenne et leurs capitales ;*
- les villes où siègent les institutions de l'Union européenne ;
- les dix principales métropoles européennes.

ÉDUCATION CIVIQUE 21 heures

En s'appuyant sur les acquis de l'école primaire et des années précédentes, la classe de troisième définit les principes, les conditions et les réalités de la citoyenneté politique. Celle-ci n'est pas seulement l'exercice de droits individuels, mais est aussi le moyen de faire vivre une démocratie.

Expliciter la forme d'organisation politique que constitue la République française est au cœur du programme. Il s'agit de mettre en lumière les valeurs et les principes qui la fondent et de montrer comment ces valeurs et ces principes se réalisent dans un ensemble d'institutions et de procédures concrètes, comment la République entraîne un ensemble de droits et de devoirs pour chaque citoyen.

La citoyenneté politique doit donc être décrite et expliquée : la participation politique dans ses différentes formes, tout particulièrement le droit de vote, la manifestation des opinions, le rôle des partis politiques, des syndicats, des associations qui animent la vie démocratique doivent être présentés.

Deux grands ensembles de capacités doivent être privilégiés dans le travail avec les élèves. Ceux-ci doivent être d'abord capables d'utiliser les notions clés de la vie politique qu'ils rencontrent dans l'actualité. Ils doivent, ensuite, être amenés, dans les trois thèmes, à exercer leur capacité d'esprit critique par rapport aux différentes formes d'information et aux débats qui prennent corps dans une société démocratique.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples locaux pour montrer que les institutions de la Polynésie française sont spécifiques et s'inscrivent dans celles de la République.

Les adaptations apparaissent en gras et en italique.

I - La République et la citoyenneté (horaire conseillé : 7 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples locaux pour montrer que les institutions de la Polynésie française sont spécifiques et s'inscrivent dans celles de la République.

Thème 1 - Valeurs, principes et symboles de la République française (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- reconnaître et citer les principaux symboles de la République ;
- On aborde les symboles distinctifs de la Polynésie française inscrits dans son statut d'autonomie.**
- connaître les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et les principes de séparation des pouvoirs et de souveraineté nationale ;
- citer en les datant les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Vème République, loi de séparation des Églises et de l'État).

Repères

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789 ;
Constitution de la Vème République ; loi de séparation des Églises et de l'État : 1905.

Thème 2 - Nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne (horaire conseillé : 3 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- connaître les principaux droits politiques d'un citoyen français ;
- citer quelques exemples de droits civils, économiques et sociaux ;
- identifier les conditions qui permettent à un citoyen, en lien avec la nationalité, d'exercer ses droits politiques.
- On rappelle les étapes de l'accession à la nationalité française des populations vivant dans les É.F.O. / Polynésie française.**

Repères

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789.
Établissement du suffrage universel masculin : 1848.
Droit de vote et d'éligibilité des femmes : 1944.

II - La vie démocratique sous la Vème République (horaire conseillé : 11 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des trois thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples locaux pour montrer que les institutions de la Polynésie française sont spécifiques et s'inscrivent dans celles de la République.

Thème 1 - La vie politique (horaire conseillé : 5 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- connaître les grands principes selon lesquels fonctionnent les institutions de notre République ;
- définir ce qu'est un parti politique et son rôle dans le fonctionnement de la vie politique ;
- citer les différentes formes de participation du citoyen à la vie démocratique.

Repères

La Constitution de la Vème République : 1958.

Thème 2 - La vie sociale (horaire conseillé : 2 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- identifier, à partir d'exemples, le rôle des syndicats.

Repères

1884 : loi sur les syndicats.

Thème 3 - L'opinion publique et les médias (horaire conseillé : 4 heures)

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- définir ce qu'est un média ;
- identifier, en s'appuyant sur des exemples tirés de l'actualité, le rôle des médias dans le débat démocratique ;
- citer quelques enjeux des débats actuels sur le rôle des sondages d'opinion (méthodes de sondage, influence des sondages sur le comportement des citoyens en matière de consommation, de choix électoral, etc.) ;

Repères

Loi Hadopi : 2009.
Réseaux sociaux sur internet.

III - La défense et l'action internationale de la France (horaire conseillé : 4 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes dans le thème qui suit, on prendra appui sur des exemples locaux.

Connaissances et capacités

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- citer, en s'appuyant sur des exemples, les principales missions de la défense nationale dans le contexte contemporain et mondial ;
 - identifier les risques auxquels la Défense peut être amenée à faire face ;
- On peut s'appuyer sur les missions d'aide et de secours apportées par l'armée aux populations insulaires en cas de catastrophe naturelle.**
- savoir ce qu'est la Journée défense et citoyenneté (JDC) et en comprendre l'importance.
- On aborde le Groupement du Service Militaire Adapté de Polynésie française (GSMA Polynésie) installé depuis 1989 à Tahiti, à Hiva Oa aux îles Marquises et à Tubuai aux Australes.**

Repères

Loi de 1997 instaurant le parcours citoyen.